

Programme de partenariats pour le développement social (PPDS)

Renseignements généraux	
Ministère responsable	Développement des ressources humaines Canada
Partenaires	Organismes sans but lucratif, comme les organismes bénévoles, les instituts de recherche, les associations professionnelles et les instituts de formation.
Date d'entrée en vigueur	1 ^{er} avril 1998
Date d'expiration	Révision prévue en 2001-2002.
Site web	http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrib/sdd-dds/menu/homex.shtml
Objet	Appuyer des activités de recherche et de développement entreprises par le secteur social sans but lucratif et qui sont conformes au mandat de DRHC. Ces activités permettent de définir, établir et promouvoir des pratiques exemplaires importantes à l'échelle nationale et d'accroître la capacité des organismes nationaux de satisfaire aux besoins de développement social et aux aspirations de populations à risque ou qui peuvent le devenir, comme les personnes handicapées, les enfants et les familles.
Rôles et contributions	<p>Le Programme de partenariats pour le développement social mise sur les partenariats, la collaboration et l'échange de connaissances avec des organismes bénévoles, des organismes internationaux, des chercheurs, des universités et d'autres organismes sans but lucratif, ainsi qu'avec les provinces et les territoires, afin de soutenir le secteur bénévole. Le programme vise à promouvoir l'intégration et la cohésion sociales par le changement culturel et institutionnel.</p> <p>Les renseignements sur les rôles et contributions du Ministère dans le cadre de ce programme sont publics (entre autres dans le Web). On a cherché principalement à renseigner les personnes et les organismes intéressés au développement social et à obtenir leur participation, plutôt que celle du grand public. Cette approche est actuellement à l'étude, dans le cadre d'un examen général de l'approche de DRHC à l'égard de ces questions.</p> <p>DRHC verse une aide financière sous forme de subventions destinées au soutien administratif d'organismes nationaux de services sociaux ou d'aide aux personnes handicapées ou de contributions destinées à des projets de recherche et de développement particuliers, selon le cas. Les projets proposés sont évalués à l'aide d'un d'examen par les pairs fondé sur des renseignements fournis par les promoteurs de projets en puissance.</p> <p>DRHC est la seule source de financement de ce programme.</p>

Ressources			
Financement	2000-2001 PPDS 17 M\$	2001-2002 22,224 M\$*	2002-2003 21,2 M\$*
	*Comprend 5,224 M\$ de l'ancien programme Visions de la garde d'enfants en 2001-2002 et 2002-2003.		
Suivi et rapports	<p>Rapports périodiques par l'intermédiaire des mécanismes de rapports ministériels, dont les documents du Budget principal des dépenses (en particulier la Partie 1, page 12-5 pour les subventions). Les détails des projets financés par le Programme de partenariats pour le développement social (avec la description du programme) en 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000 sont disponibles à : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dept/reports/5_socdevx.shtml</p> <p>Les rapports publics sont diffusés par le site Web, à l'adresse ci-dessus.</p>		
Mesures et rapports			
Répercussions	<p>En cours¹ - Les répercussions sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration des programmes et services de développement social destinés aux Canadiens. 2. Meilleure intégration des populations vulnérables. 3. Amélioration de la situation du secteur et des organismes bénévoles. 4. Possibilités offertes aux Canadiens de participer à la définition de l'avenir de leurs communautés, par l'intermédiaire d'organismes bénévoles. 5. Collaboration nationale et échanges de connaissances et de savoir-faire entre les administrations fédérale, provinciales et municipales et les organismes bénévoles. 		
Indicateurs	Rapports sur les projets, rapports des institutions et rapports sur le financement de recherches.		
Indicateurs comparables	<p>Indicateurs de rendement (voir ci-dessus).</p> <p>Ce programme est plutôt unique. Il n'y a aucun autre programme comparable. Les résultats sociaux sont indirects.</p>		
Évaluation/ évaluations de tierces parties	<p>Le Programme de partenariats pour le développement social sera évalué en 2001-2002. Le plan d'évaluation prévoit la participation des partenaires, de clients, de clients rejetés, d'experts en la matière et autres.</p> <p>L'évaluation sera faite à contrat, conformément aux procédures d'appels d'offres habituelles.</p>		
Partage de l'information et pratiques exemplaires	<p>La collecte de renseignements et la définition de pratiques exemplaires font partie des principaux objectifs des contributions. Les projets doivent être accompagnés de plans relatifs à la communication des résultats aux parties intéressées.</p> <p>Des groupes de référence formés de partenaires clés (en particulier des organismes du secteur bénévole) participent activement au programme. Ils se réunissent au moins une fois par année, et habituellement plus souvent, afin de définir, chaque année, les priorités en matière de financement et les axes de recherche du programme. Les orientations et les questions relatives à la gestion courante du programme sont également étudiées.</p>		

Publication de rapports	<p>Les renseignements sur les rapports de recherches faites en vertu de ce programme et les résultats de projets pilotes sont disponibles par Internet à : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrib/sdd-dds/engagement/content/projReportCEx.shtml</p> <p>Les rapports de recherche sont disponibles auprès des promoteurs.</p> <p>Un cadre provisoire de responsabilité du programme comprend des indicateurs relatifs à la publication de rapports sur les résultats et les répercussions. Les évaluations comprendront des renseignements sur les retombées à long terme du programme.</p>
Participation des Canadiens	
Mécanismes en vue d'assurer la participation des citoyens à l'établissement des priorités sociales et à l'examen des répercussions	<p>Les responsables du programme consultent les participants à l'aide principalement d'un réseau de groupes de référence réunissant les principaux intervenants. La composition de ces groupes est actuellement à l'étude afin de s'assurer qu'ils sont bien représentatifs et qu'ils satisfont aux objectifs en matière de consultation des Canadiens et de suivi de la compréhension par le public.</p>
Mécanismes d'information du public	<p>Comme mentionné ci-dessus, l'état du programme fait l'objet de discussions avec les groupes de référence. Toutes les subventions et contributions versées seront indiquées dans le site Web.</p>
Engagements en matière de services	
Accessibilité des critères d'admissibilité au public	<p>http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrib/sdd-dds/engagement/content/fundingx.shtml</p>
Existence et disponibilité des engagements en matière de services	<p>Des normes de service seront établies pour tous les programmes de subventions et de contributions de DRHC, y compris les programmes de développement social.</p>
Mesures et publication de rapports	<p>En cours¹ d'élaboration.</p>

Appels et plaintes	
Existence, disponibilité et communication des mécanismes	L'avis relatif au résultat d'une demande d'approbation de projet indique les noms des directeurs à titre de principales personnes-ressources pour faire part de préoccupations. Un mécanisme d'appel plus officiel est à l'étude.
Suivi et publication de rapports	Aucun suivi à l'heure actuelle.
Mobilité	
Existence de mesures	Le programme finance des projets d'importance nationale. Les critères du programme ne prévoient aucune distinction entre les diverses régions du pays.

¹**En cours** : lorsqu'une démarche ou un mécanisme est en cours d'élaboration ou en voie d'être mis en oeuvre, avec une brève explication et l'horaire.